

2022/2023

Entrée libre





Principe

L'Institut Municipal contribue aux côtés des autres acteurs, à la formation tout au long de la vie et permet ainsi aux Angevins d'entretenir leurs connaissances et à mieux comprendre la réalité et les évolutions de notre monde.

Les conférences ainsi que les séances publiques de langues sont volontairement gratuites pour permettre l'accès du plus grand nombre, parce que la connaissance favorise le vivre-ensemble et constitue sans aucun doute, un des piliers de la construction de la citoyenneté.

- > Les séances publiques gratuites de l'Institut municipal sont ouvertes à tous de mi-septembre 2022 à fin mai 2023, sans inscription.
- > Pour démarrer une séance, il suffit de vous rendre à l'Institut municipal 15 minutes avant l'horaire prévu et de vous diriger directement vers la salle indiquée dans le hall d'entrée.
- > Vous gérez votre propre assiduité.
- > Aucun certificat ne peut être délivré pour ce type de séances.
- > Pas de séances publiques durant les vacances scolaires, ni les jours fériés :
 - · Du 24/10/2022 au 06/11/2022
 - · Du 19/12/2022 au 01/01/2023
 - · Du 13/02/2023 au 26/02/2023
 - Du 17/04/2023 au 30/04/2023

Vers A1 - partie 1

> Cours les jeudis de 18h30 à 20h00

> du 15/09/22 au 25/05/23

> Prérequis : Aucun

> Enseigné par Mme Hellmann



Livre conseillé pour suivre le cours : Begegnungen : Kurs-und Arbeitsbuch A1

(début du livre)

ISBN 978-3-92 9526-868

Vers A1 - partie 2 (SUITE DE LA PARTIE 1)

> Cours les Mardis de 18h30 à 20h00

> du 20/09/22 au 30/05/23

> Prérequis : Avoir participé partie 1 A1 ou déjà sensibilisé

> Enseigné par Mme Hellmann



Livre conseillé pour suivre le cours : Begegnungen : Kurs-und Arbeitsbuch A1 (fin du livre)

ISBN 978-3-92 9526-868

Quelques références pour vous aider dans le choix du niveau:

Elémentaire (découverte/intermédiaire)		Indépendant (Seuil/avancé)		Expérimenté (autonome/maîtrise)	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
6ème	4ème	3ème	Lycée	Вас	

Institut municipal

9, rue du Musée (Place Saint-Éloi) **49100 Angers**

02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr angers.fr/institutmunicipal

. Horaires d'ouverture de l'accueil

De Septembre à mai

Du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 20h Le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h Le samedi de 9h à 12h

Juin et Juillet

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h (fermé le samedi et en août) 1X 1do – Impression: imprimerie Ville d'Angers. Angers Loire Mé